



**Office International
du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l.**
association sans but lucratif

Regroupement des fédérations européennes des jardins familiaux
Statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe

1926-2016
90 ans

XXXVIII ième Congrès

**de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux
à Vienne du 17 au 20 août 2016**

**Conseils de jardinage pour l'avenir, prenant en compte la durabilité et la
gestion responsable des ressources.**

**Responsabilité des jardiniers envers les générations futures et
conservation écologique des terrains mis à disposition**

Résolution

Les délégués représentent 2 millions de familles de jardiniers associés d'Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède **constatent que:**

leurs fédérations sont conscientes, depuis déjà deux décennies, de l'impérieuse nécessité de protéger activement la nature. L'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux, pour sensibiliser tous ses membres, a élaboré plusieurs projets tels que « Jardinage écologique », « Jardinage respectueux de la nature », « Analyses de sol ».

Les conseils en matière de jardinage sont une des missions principales de toutes les fédérations. Pour mener à bien ces projets, des experts en culture fruitière et potagère ont été engagés au sein des associations avec la mission de former l'ensemble des jardiniers. Ils renseignent et forment non seulement les membres des associations, mais aussi, très souvent, toute la communauté alentour. Leur activité dépasse donc les frontières des jardins.

De solides connaissances sont exigées de ces experts, connaissances qu'ils doivent sans cesse mettre à jour. Leurs compétences doivent aussi être de nature sociale, pédagogique et méthodologique, car ils doivent être capables de s'adapter à des publics divers, aux intérêts différents et aux niveaux forts inégaux de connaissances.

Certaines fédérations nationales délivrent un diplôme ou une certification de « Conseiller expert » à l'issue de la formation ad hoc et de la réussite à l'examen final.

Les délégués soulignent que :

L'Office International entend mettre en réseau tous les experts de l'ensemble de ses fédérations afin qu'ils puissent accéder aux informations les plus récentes et aider à la formation des nouveaux conseillers.

La protection de la nature seule n'est aujourd'hui plus suffisante. La protection de l'environnement dans les jardins familiaux est devenue maintenant une question majeure et les jardiniers amateurs des fédérations nationales doivent davantage prendre conscience de leur responsabilité envers la terre et le sol qui leur sont confiés. Les conseillers experts ont aussi pour tâche d'accompagner tous les jardiniers vers cet objectif et des missions futures supplémentaires leur incombent.

Lors de ce congrès 2016, la responsabilité des jardiniers envers les générations futures en matière de conservation écologique de la terre et des sols qui leur sont confiés et le thème qui en découle : « Conseils spécialisés en matière de jardinage en vue d'une gestion durable et responsable des ressources » ont fait l'objet de discussions poussées.

Les jardiniers associés ont pris conscience que jardiner durablement est devenue une nouvelle exigence. Les conseils en matière de jardinage devront en tenir compte.

Les jardiniers et les jardinières doivent s'interroger sur leurs pratiques et leurs habitudes de consommation, sur ce qu'ils font de leur jardin et de leurs besoins réels.

Ils doivent s'interroger sur l'influence de leurs pratiques sur la faune et la biodiversité biologique de leur parcelle. Comment les maintenir et même les développer ?

Les délégués ont convenu lors de leurs discussions :

qu'il faudra à l'avenir aborder aussi les questions :

- de l'évacuation des eaux usées, de la protection des nappes phréatiques et des économies d'eau
- du tri et la réduction des déchets
- de la conservation des espaces verts dans les centres urbains car ils contribuent à la qualité de

l'air

La sauvegarde de la culture jardinière comme patrimoine culturel, mais aussi la protection de l'environnement, de la nature et de la biodiversité doivent, en permanence, guider les actions des associations de jardins familiaux.

Il a été décidé en conséquence:

que l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux développera un nouveau module pour les conseillers spécialisés qui complétera les directives existantes. Il devra traiter des «mesures de formation continue tenant compte de la durabilité » et être formulé de façon à pouvoir être adapté ensuite aux différentes situations nationales.

L'accueil et l'intégration des nouveaux jardiniers dans nos associations doivent être au centre des préoccupations des jardiniers confirmés, des responsables de sites et des formateurs afin de bien préparer l'avenir.

En conclusion, la création d'un réseau international constitué de l'ensemble des conseillers nationaux est un but à atteindre qui, à terme, aura des conséquences positives pour tout le mouvement des jardins familiaux.



Wilhelm WOHATSCHEK
Président



Malou WEIRICH
Secrétaire générale